

Le 10 mai 2010.

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 10 mai 2010, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, France McSween, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire Madame Diane Lefort

Sont absents Mme Nicole Côté et M. Jean-Luc Lavigne

Est aussi présente Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière.

Nous avons également la présence de M. Serge Leblanc, comptable.

06-05-10 LETTRE POLLUTION ROUTE 161

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'écrire une lettre enregistrée à Mme Hélène Grenier, pour le ménage sur sa propriété, l'informer du règlement sur la sécurité incendie, de la visite du chef pompier, etc. Autoriser Mme Diane Lefort à procéder immédiatement à des démarches subséquentes si nécessaires (CLSC).

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Mario St-Cyr pour accompagner M. Côté lors de ses visites, en tant qu'inspecteur pour la salubrité.

M. Serge Leblanc comptable de la municipalité présente le rapport financier pour 2009. Après quelques questions des élus, il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter ce rapport financier.

Du 14 au 20 juin, il y aura un panneau indicateur de vitesse sur le territoire de la municipalité, annonce dans le petit journal.

Réponse écrite de Mme Mylène Leclerc et visite de M. Serge Plante concernant la lettre suite au bris d'équipements municipaux par leurs enfants : on rencontrera les parents ensemble pour plus ample information et leur faire part de la suite des choses.

Suite aux travaux de voirie après les pluies du mois d'août 2009 sur le rang 10, au montant de 14 792,26 \$, considérant que ce montant n'a pas été inclus à la demande d'aide financière lors de sinistres et après information au bureau de M. Yvon Valières, il est proposé d'inclure ce montant à notre demande d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, pour une subvention de 12 000 \$ sur 2 ans, soit 5 000 \$ pour 2010-2011 et 7 000 \$ pour 2011-2012.

07-05-10 SUBVENTION – AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que : le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le 10^e rang pour un montant subventionné de 12 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports et que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

08-05-10 DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une demande de subvention pour 2010-2011, en désignant certains chemins soient :

- Chemin St-Philippe, rang 1 nord, forme de chemin et rechargement de gravier
- Rang 1 sud-ouest, excavation + rechargement de gravier

Considérant qu'un montant de 15 609 \$ de retenue est à recevoir pour les travaux avec la taxe d'accise sur l'essence de 2006 à 2009, et qu'il manque des montants de travaux considérant les retours de taxes, on fera des travaux pour environ 22 000 \$ dans les chemins municipaux à désigner.

09-05-10 TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES PROGRAMME TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire des travaux supplémentaires sur le programme de la taxe d'accise sur l'essence, pour un montant d'environ 22 000 \$. Les travaux de voirie, soit rechargement de gravier sur le 1^{er} rang centre sur une longueur de 1 700 pieds seront faits avec ce montant.

On pourra payer l'étudiant au mois pour faire la pelouse pour la municipalité.

Le règlement pour les véhicules lourds a été envoyé pour approbation au ministère des Transports, et les panneaux ont été commandés.

10-05-10 DEMANDE DE SOUMISSION PORTAIL GROTTTE

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'envoyer une circulaire dans la municipalité pour demander des soumissions pour un portail en fer forgé ornemental à la grotte. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions. On demande les soumissions avant le 27 mai, 16 heures. Elles seront ouvertes à la séance de travail du 3 juin, et la décision sera rendue le 7 juin, 19 h 30.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Mme Diane Lefort à acheter un tapis pour mettre dans les marches et l'entrée du bureau municipal.

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'envoyer un 2^e avis de taxes aux personnes qui n'ont pas encore payé à date.

Plainte au bureau municipal pour le chemin au domaine des Vacanciers : on ira voir, on a passé la gratte cet après-midi. Pour le gravier on verra plus tard.

La directrice générale dépose le rapport trimestriel de janvier à avril inclusivement, concernant les revenus et les dépenses pour 2010.

11-05-10 GROTTTE NOTRE-DAME-DE-HAM

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les conditions de la vente de la grotte par la Fabrique de Notre-Dame-de-Ham à la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, soit pour la somme de 1,00 \$ et à la condition que la Fabrique ait un droit de préemption sur le terrain et la grotte.

12-05-10 DEMANDE D'UTILISATION À UNE FIN AUTRE QUE L'AGRICULTURE

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande de M. Alain René pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture sur son terrain du rang 1 sud-ouest, soit établir une petite entreprise de ferblanterie, le tout conforme à la réglementation municipale pour cette zone, article 4.2.8.3 classe 5.

Cours eau potable : pas pour l'instant, considérant l'entente avec les municipalités voisines.

Suite à un vote de 3 contre 1, il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M.

Guy Hudon et résolu à la majorité des conseillers présents de verser un montant de 75 \$ pour la contribution annuelle pour les services aux sinistrés de la Croix-Rouge.

Aller voir les chemins privés au domaine Mont Sévigny, aussi demander si les chemins sont sur les contrats des propriétaires et par qui ils sont entretenus.

Le maire par sa signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Diane Lefort, maire

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée (21 h 15).

Accepter sur proposition de M. Guy Hudon
Seconder par Mme France McSween

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Diane Lefort, maire

Christiane Leblanc, g.m.a.
Directrice générale et
Secrétaire trésorière

